

SÉANCE extraordinaire

Le 30 septembre 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 30 septembre 2025, à 16h00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraîche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin, ainsi que monsieur le conseiller Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraîche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

SONT ABSENTS : Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

250930.294 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 6 194 475 – MONSIEUR SABIN MARCOUX

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure a déposée à l'égard du lot 6 194 475, à Chandler (matricule 9156-26-3533) ;

CONSIDÉRANT que cette dérogation permettra au demandeur de procéder à la construction d'un bâtiment multi résidentiel neuf dans le secteur de Chandler ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Ville de Chandler, entre autres ceux de développer le territoire de manière intégrée et de respecter l'environnement existant ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire a déposé un certificat de piquetage, minute 1078, produit par monsieur Julien Lambert, arpenteur-géomètre ;

CONSIDÉRANT que l'implantation de l'immeuble respecte l'orientation des lignes de lot latérales et respecte le dégagement avant requis pour le stationnement hors rue ;

CONSIDÉRANT que en accordant cette dérogation mineure, on vient répondre au contexte de pénurie de logement ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce Conseil accorde la dérogation mineure telle que déposée par 9252-8488 Québec Inc., soit une augmentation de l'angle d'orientation du bâtiment principal prescrit par rapport à une ligne de rue de 10° à 18°06 min 00 sec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

250930.295 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Raynald Leblanc propose la levée de l'assemblée à 16 h 23.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraîche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier